

Questionnaire¹ à destination des candidates et des candidats à la présidence de la République

Nous vous remercions de réadresser ce questionnaire dûment rempli sous forme pdf avant le **lundi 14 mars 2022** (minuit) exclusivement à l'adresse mail : **dircab@academie-sciences.fr**

La science est aujourd'hui d'une importance capitale dans l'élargissement des connaissances, l'innovation, la santé et le bien-être de la société. L'Académie des sciences a dans ses missions d'entretenir une réflexion et une vigilance constantes sur les enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les grandes questions scientifiques, actuelles et futures. Il lui paraît ainsi primordial que la science soit affichée comme une priorité dans les débats préélectoraux et dans le quinquennat à venir. C'est en ce sens qu'il importe à l'Académie de connaître les points de vue des candidats à l'élection présidentielle sur un ensemble de thèmes qu'elle considère comme essentiels, et qu'elle les invite à les exprimer dans ce questionnaire.

Philippe Poutou

I-1 Place de la science

[Les pays les plus avancés ont mis la science au cœur de leur stratégie de développement tant ils ont pris conscience de son potentiel à créer de la connaissance et de la valeur. Les opinions sur la place de la science dans la société sont néanmoins contrastées et l'expertise est volontiers contestée.]

Quelle est votre vision du rôle de la science dans la société et dans la vie de la nation ?

La science a un rôle fondamental dans la société car elle vise, dans l'ensemble des domaines et des disciplines qui y sont rattachés et à partir des méthodes et des paradigmes qui sont mis en place et actualisés par les communautés scientifiques, à construire des connaissances

¹Ce questionnaire est adressé à l'ensemble des candidat(e)s à l'élection présidentielle. Ne seront publiéessurune page dédiée du site Internet de l'Académie des sciences que les réponses des candidats ayant reçu l'aval du Conseil Constitutionnel. Les questionnaires remplis par les candidat(e)s seront mis en ligne en format pdf sans modificationle 18 mars 2022. Les noms des candidat(e)s n'ayant pas souhaité répondre seront également mentionnés.



utiles à la compréhension du monde. Son rôle est donc défini avant tout par sa finalité, celle de la recherche de la vérité à partir de la construction de questionnements et problématiques pertinents pour comprendre et répondre aux problèmes de l'humanité et encourager le progrès social.

I-2 Scientifiques et monde politique

[Le pouvoir politique confié aux représentants élus de la nation leur confère le devoir, avant de décider, de s'informer aussi objectivement que possible sur les enjeux.]

Lorsque la prise de décision implique une analyse scientifique des enjeux, quelle organisation envisagez-vous pour permettre une meilleure articulation entre les décideurs et les scientifiques ?

La mobilisation de l'expertise scientifique de la part des décideurs est une problématique centrale dans notre société. Cette coopération n'est toutefois pas toujours facile à mettre en place. D'une part, car, dans ce contexte, la problématique de recherche est souvent préfabriquée et orientée par la demande politique. Cela implique un basculement du domaine des sciences à celui de l'expertise.

Afin que cette collaboration profite au plus grand nombre et puisse s'appuyer sur une démarche scientifique, les deux instances, politique et scientifique, doivent être séparées et fonctionner d'une façon autonome. La connivence et la collusion entre la sphère politique et académique est souvent alimentée par les modèles de financement des projets de recherche et les logiques (politiques ou économiques) appliquées à la répartition des fonds consacrés à la recherche.

I-3Sciences dans l'enseignement scolaire

[Un sujet fondamental est celui de la place de la culture scientifique dans la culture de tout citoyen, ce qui commence par la place de la science à l'école. On sait que la France a beaucoup perdu dans ce domaine, comme on peut le constater par exemple en examinant les résultats obtenus dans les enquêtes internationales, qui relèguent la France parmi les tous derniers pays de l'OCDE.]

Quelle place comptez-vous donner à l'enseignement des sciences, à tous les niveaux de notre système éducatif ?

Dans le système de l'éducation nationale, l'enseignement des sciences et de la culture scientifique est en perte de vitesse. Il est souvent négligé au profit d'une démarche dite de professionnalisation. Il s'agit d'un pari très risqué car la culture scientifique permet d'acquérir des compétences analytiques et critiques indispensables pour l'appropriation du savoir et sa mise en œuvre pratique.



II-1 Enseignement supérieur

[Le Conseil d'Analyse Économique note dans un rapport de fin 2021 que le nombre d'étudiants n'a cessé d'augmenter, mais il ajoute que « le niveau de dépense publique par étudiant connaît une baisse tendancielle amorcée depuis les années 2010, particulièrement marquée à l'université, alors même que cet investissement génère des gains élevés. En outre, l'investissement public diffère fortement selon les filières et les spécialités, et les inégalités sociales d'accès à l'enseignement supérieur demeurent très fortes». La forte croissance du nombre d'étudiants n'a pas été accompagnée par une augmentation du nombre d'enseignants.]

Quels moyens envisagez-vous pour adapter l'organisation de notre enseignement supérieur à l'évolution du nombre d'étudiants et à leur diversité ?

L'augmentation progressive des effectifs étudiants n'a pas été accompagnée par une politique de recrutement du personnel enseignant. Au contraire, le nombre des postes mis à concours ne cesse de baisser en mettant à dure épreuve les équipes existantes sur lesquelles pèsent la surcharge de travail et la multiplication des responsabilités pédagogiques et des tâches administratives. Pour répondre à cette situation de pénurie, les maquettes des licences sont souvent allégées en nombre d'heures et d'encadrement ce qui implique fatalement une baisse de la qualité de l'offre de formation. L'évolution du nombre d'étudiant-e-s et de leur profil doit pouvoir être accompagnée par une politique de recrutement massif de nouveaux titulaires et la fin des contrats précaires et de l'exploitation du travail des doctorant-e-s et des docteur-e-s. L'introduction des « chaires junior » à travers la reforme de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR) contribue à creuser les inégalités entre les différents statuts d'enseignant-e-s et fragilise les protections prévues dans le statut des enseignant-e-s chercheurs/euses. La protection du statut de fonctionnaire, fondé sur la complémentarité des activités de recherche et d'enseignement, reste une réponse adaptée pour répondre à l'évolution des publics et des filières. Un chercheur actif et ouvert sur le monde est en général également un enseignant proche de ses étudiant-e-s et capable d'expérimenter et de faire évoluer ses pratiques, ses contenus et ses méthodes.

II-2 Universités / Organismes de recherche

[Le partenariat entre les universités et des organismes de recherche (comme le Centre National de la Recherche Scientifique) a permis de créer au sein des universités des laboratoires communs performants, en recrutant à côté des personnels universitaires, des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Or les moyens d'intervention des organismes ont été considérablement réduits sans que les agences de moyens ne compensent cette décroissance.]

Quel est votre point de vue sur les rôles respectifs des universités, des organismes de recherche et des agences de moyens?



L'évolution du monde de la recherche est très inquiétante. Sous prétexte d'encourager la performance et la compétitivité des universités dans les classements internationaux (une logique en soi étrangère aux principes de la science), les organismes publics de recherche semblent être progressivement transformés en agences de moyens. Les logiques de répartition des fonds consacrés à la recherche sont territorialisées, ce qui implique une concurrence accrue entre les établissements, les équipes d'animation et les unités mixtes de recherche. Le fonctionnement par projet oblige en outre les chercheurs/euses à structurer leurs travaux à partir d'une logique de la commande qui se détache des enjeux strictement scientifiques. Les partenariats et les regroupements de recherche pourraient accentuer encore plus la tendance à la territorialisation et à la mise en concurrence en menaçant l'indépendance de la recherche. L'importance grandissante acquise par l'Agence Nationale de la Recherche est une illustration éclairante de cette évolution qui pourrait amener à une dilution voire à une disparition des organismes de recherche qui impliquerait également une soumission progressive de la recherche à la demande économique.

II-3 Attractivité de la recherche publique

[Une des grandes faiblesses actuelles de notre système de recherche publique est la dégradation des conditions matérielles proposées aux jeunes chercheurs et aux jeunes enseignants-chercheurs en début de carrière. Avec une période de précarité très longue (âge moyen de recrutement à 34 ans) et un niveau de rémunération très bas, beaucoup de jeunes de grand talent renoncent à entreprendre une carrière scientifique académique. De plus, certains chercheurs ou enseignants-chercheurs confirmés préfèrent partir vers des pays dans lesquels l'environnement de recherche est plus favorable.]

Quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer les conditions d'entrée dans la carrière et d'exercice du métier de chercheur et enseignant-chercheur?

L'embauche immédiate de 45 000 enseignant-e-s et de 20 000 BIATSS dans les 5 prochaines années pour un taux d'encadrement identique à celui des CPGE actuelle. Cela permettra d'améliorer les conditions d'enseignement. Nous voulons aussi retrouver le nombre d'ouverture de poste d'il y a 20 ans, la baisse du nombre de postes ouverts chaque année faisant partie des raisons de l'abandon de la recherche par les jeunes chercheurs et jeunes chercheuses.

Nous revendiquons aussi la fin des heures complémentaires, des vacations, et des CDD car nous voulons une recherche basée sur des conditions de travail pérennes et non sur la précarité. Par ailleurs, nous revendiquons le dégèle du point d'indice pour tous les fonctionnaires.

II-4 Bureaucratie



[Les chercheurs et enseignants-chercheurs sont de plus en plus sollicités pour des tâches administratives qui nuisent à leur productivité et ont un coût important pour la collectivité.]

Qu'envisagez-vous concrètement pour réduire le poids bureaucratique qui pèse sur les chercheurs et les enseignants-chercheurs ?

L'embauche immédiate de 20 000 BIATSS dans les 5 prochaines années afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'ESR. Et la fin des superstructures bureaucratiques dans les universités et les centres de recherche qui nuisent à la prise de décisions au plus proche de là où se fait le travail de recherche.

-- III --

III-1 Recherche fondamentale

[Les grandes avancées scientifiques et technologiques ne sont souvent pas le résultat du perfectionnement de l'existant, mais celui de recherches fondamentales non finalisées et s'inscrivant dans la durée. Le laser en est, parmi d'autres, un exemple emblématique. Lesplus grandes nations misent sur la recherche fondamentale pour rester au premier plan de l'expertise scientifique. Nos laboratoires de recherche publics ont vu cependant leurs moyens baisser considérablement ces 10 dernières années et les projets de recherche non finalisée et purement exploratoire sont de plus en plus difficiles à financer.]

Quelle place souhaitez-vous donner à la recherche fondamentale publique ? Pensez-vous développer des outils spécifiques pour améliorer son financement ?

La recherche fondamentale non finalisée nécessite du temps et des moyens pérennes. Cela s'applique en réalité à la recherche en général. Il faudrait, au-delà des discours et des effets d'annonce consacré des financements pérennes à la recherche qui se détachent des logiques et des besoins à court terme.

III-2 Le financement de l'effort de recherche

[L'objectif de Lisbonne de consacrer 3% du PIB à la recherche publique et privée n'est pas atteint en France. L'effort français est de seulement 2,2% du PIB (divisé en 0,8%, part de recherche publique, et 1,4% part de recherche privée). Il se situe loin derrière celui des pays qui ont fait le choix de soutenir la science et dont la réussite est remarquable sur le plan économique. À titre d'exemple, l'évolution des crédits publics et des investissements privés de Recherche et Développement pour le seul secteur de la santé est frappante. Entre 2011 et 2018, les crédits publics ont diminué de 28% en France, alors qu'ils augmentaient de 11% en Allemagne et de 16% en Grande-Bretagne. Notre pays a été en retrait dans la course pour la mise au point d'un vaccin



contre le Covid-19, donnant le sentiment d'un décrochage par rapport à d'autres nations.]

Souhaitez-vous renforcer le financement de l'effort de recherche durant votre présidence et à quelle hauteur du PIB ? Comment définirez-vous les priorités ?

Nous souhaitons renforcer le financement de la recherche et l'amener à au moins 3% du PIB. Mais cela doit se faire avec une modification du mode d'attribution : fin de l'ANR et de HCERES. Le financement de la recherche publique doit se faire sur des temps longs que ne permettent pas les appels à projets sur 5 ans. Les décisions et les priorités de recherches doivent pouvoir être décidées dans les laboratoires et par les chercheurs et chercheuses.

III-3 La recherche publique, les entreprises et l'innovation

[On peut reconnaître les efforts importants de l'État depuis une vingtaine d'années pour aider le développement de la recherche dans les entreprises, resserrer leurs liens avec la recherche publique au moyen du Crédit d'Impôt Recherche, de cofinancements de thèses ou d'aides à la formation de laboratoires communs. On assiste aujourd'hui à une création importante de start-up même si on peut souvent déplorer une perte de soutien avant qu'elles n'aient atteint un niveau convenable de développement.]

Quels moyens et quelles actions pensez-vous engager pour encourager l'effort de recherche dans les entreprises, promouvoir le développement des relations entre la recherche publique et les entreprises, encourager la création d'entreprises innovantes et la création de valeur ?

Nous ne prévoyons pas de faciliter les relations entre la recherche publique et les entreprises. L'argent publique doit permettre une recherche libre et des résultats en libre accès à l'ensemble de la communauté scientifique, a contrario des volontés des entreprises privées.

D'ailleurs, nous revendiquons la fin des niches fiscales telles que le Crédit Impôt Recherche qui ne participent pas au développement de la recherche publique ou privée.

III-4 La France dans le système européen de recherche et d'innovation

[Une part significative du budget dédié à la recherche en France passe par l'Union Européenne. Le nouveau programme Horizon Europe 2021-2027, doté de 95,5 Milliards d'euros, se donne pour objectif de couvrir l'ensemble de la chaîne de l'innovation depuis le laboratoire jusqu'au marché. Un des grands succès de l'UE a été le Conseil Européen de la Recherche (ERC, EuropeanResearch Council). À travers un processus de sélection international rigoureux, l'ERC soutient les recherches d'équipes européennes sur les seuls critères de l'excellence scientifique et du caractère novateur



d'un projet à moyen terme, à un niveau financier qui n'existe pas aujourd'hui en France.]

Selon vous, quelle part du budget de la recherche publique/privée française devrait passer par l'Union Européenne ? Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour que la France prenne une part plus active dans la définition des programmes de recherche et d'innovation européens ? Comment voyez-vous la compétition/collaboration européenne sur la recherche et l'innovation dans le cadre d'une compétition mondiale avec les autres grandes puissances scientifiques comme les États-Unis, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ?

Notre programme politique se place dans une perspective de collaboration entre les peuples à l'échelle mondiale. Cette collaboration ne pourra qu'être bénéfique à la recherche en termes de moyens et de résultats.

III-5 Grands projets

[Dans le passé, de grands projets scientifiques et technologiques structurants ont permis de développer et d'entretenir des compétences techniques de pointe dans des domaines variés, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.]

Comptez-vous mettre en place de grands projets scientifiques et technologiques dans les cinq prochaines années et avec quels outils ?

Les projets scientifiques peuvent accompagner la conversion écologique, les investissements sur les secteurs clefs des transports en commun, de l'énergie, de la production agricole.

III-6 Retrouver souveraineté et compétitivité

[La crise du Covid-19 a révélé la dépendance de la France vis-à-vis de nombreux produits manufacturés, montrant l'importance de la souveraineté dans le secteur de la santé. Il en est de même dans de nombreux autres secteurs industriels comme par exemple celui des semi-conducteurs et des technologies numériques.]

Quelles mesures souhaitez-vous mettre en place pour réaliser ou consolider la réindustrialisation ? Quel rôle pensez-vous faire jouer, dans ce processus, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la formation par la recherche?

L'évolution de l'industrie doit être désormais liée aux enjeux écologiques — Il est urgent de mettre en place une planification écologique, la fermeture des productions polluantes. Cela doit passer par des instances décisionnelles démocratiques qui impliquent directement les populations et les territoires dans la prise de décision. La formation et la recherche ont certainement un rôle à jouer, soit dans la recherche de solutions pour la sauvegarde de la planète soit dans la mise en œuvre des processus démocratiques qui doivent accompagner ces transformations.



-- IV --

IVClimat, énergie et environnement

[Nos sociétés ont engendré par leurs activités des changements planétaires majeurs, dont celui du climat qui est aujourd'hui le plus prégnant. Elles habitent une planète aux ressources limitées et se voient dans l'obligation de repenser leurs modes de vie, de production et de consommation.]

IV-1 Transition énergétique

[Le GIEC a clairement montré le lien entre le changement climatique et l'émission de CO₂ dueaux activités humaines, ce qui nécessite d'abandonner le recours aux combustibles fossiles et ne laisse place qu'aux énergies renouvelables et au nucléaire. Faisant suite à l'accord de Paris, la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050, ainsi qu'à aider financièrement les pays les plus vulnérables. Même dans les scénarios les plus ambitieux de sobriété énergétique, la décarbonation de la consommation d'énergie dans des domaines comme les transports ou la production de chaleur, implique un accroissement de la part de l'électricité, la transition ne pouvant en outre se faire sans assurer la sécurité d'approvisionnement, la stabilité du réseau et la souveraineté énergétique.]

Quelles mesures envisagez-vous pour tenir l'engagement de neutralité carbone dans les secteurs du transport, de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie ? Quelle part visez-vous pour l'électricité dans notre consommation énergétique globale ? Quelles sont les ressources d'énergie « pilotables » que vous souhaitez mettre en œuvre pour pallier l'intermittence des énergies renouvelables ? Quelle part envisagez-vous pour l'énergie nucléaire dans le mix électrique futur ?

Afin d'atteindre la « neutralité carbone » en 2050, les multinationales que l'on retrouve d'ailleurs parmi les sponsors des conférences annuelles climat, font du lobbying pour négocier les permis à polluer, vendre leurs « solutions » et autres « dispositifs d'atténuation » des émissions de gaz à effet de serre :« séquestrer » le CO2, « compenser » la perte de biodiversité, « relancer » le nucléaire... Un bilan sérieux de l'empreinte carbone globale de l'électricité nucléaire reste à faire. Mais les éléments disponibles montrent qu'elle n'est pas « bas carbone » : que ce soit pour son rendement (33%, contre 85% pour l'hydroélectricité), l'extraction et l'enrichissement de l'uranium (qui pendant 33 ans a mobilisé la production électrique de 2 réacteurs de la centrale du Tricastin), la construction, le transport (minerai, combustibles, déchets) ou encore le traitement, l'entreposage et le stockage des déchets ...

Contre le réchauffement climatique, la réponse de Macron, comme celle de la plupart des candidat·e·s, est la promotion du nucléaire : la menace d'une dévastation du monde encore plus violente ! Il faut en outre empêcher les multinationales de l'énergie de puiser le pétrole et le gaz et retirer la liberté au secteur financier d'investir dans les projets polluants.



L'urgence est d'abord d'adapter la production aux besoins sociaux. Cette révolution énergétique, désormais incontournable, sera à la fois technologique (appropriation des connaissances scientifiques et de ses développements techniques au service de l'humanité et de son environnement) et politique (mode de développement économique, des transports, de l'habitat, aménagement de l'environnement dans lequel nous vivons toutes et tous ...), les deux étant liés.

Face aux grands problèmes (climat, biodiversité, artificialisation des terres, pollution de l'air et de l'eau...), les luttes contre les grands projets inutiles imposés (GPII) sont essentielles. Mais elles ne peuvent que retarder les effets du capitalisme sur le réchauffement climatique. Notre réponse globale, c'est de prendre le contrôle pour une véritable « transition écologique ». Elle implique la planification qui passe par la socialisation de différents secteurs clés, en particulier l'énergie, combinée à une sobriété énergétique. La place du nucléaire cristallise une série de questions (ressources énergétiques, modèle de développement, politique impérialiste de la France avec l'appropriation de l'uranium nigérien par Areva). L'enjeu est d'engager la sortie du nucléaire et des énergies fossiles, vers une alternative politique que nous nommons écosocialiste.

Nous revendiquons:

- -Développement des énergies renouvelables (100% en 2050)
- -Plan de sobriété énergétique ; isolation thermique de tous les logements
- -Arrêt des productions inutiles (publicité, armement, etc.) avec reconversion et maintien de l'emploi

IV-2 Transition écologique

[Les bouleversements climatiques que nous vivons s'accompagnent de la recrudescence d'événements extrêmes et d'une réduction alarmante de la biodiversité. Cette transformation de notre environnement, qui s'accompagne déjà d'un impact fort et à long terme sur notre santé, nécessite à la fois des mesures d'atténuation et des mesures d'adaptation.]

Quelles actions concrètes comptez-vous mettre en œuvre pour diminuer notre dépendance aux ressources non renouvelables et accélérer la transition vers une économie circulaire ? pour rendre l'agriculture, la pêcherie et l'industrie françaises plus respectueuses de la biodiversité ? pour que la transition écologique se combine avec l'objectif de réduction des inégalités sociales et économiques, à l'échelle nationale et internationale ?

Pour y parvenir, les politiques publiques doivent se réapproprier les secteurs clés de l'économie. Mais aussi mettre en œuvre un plan de reconversion des emplois (filière nucléaire, branche automobile ...). Pour cela il faut exproprier sans indemnités ni rachat les multinationales capitalistes, notamment de l'automobile et de l'énergie. Ce secteur stratégique devra s'organiser au sein d'un monopole public de l'énergie, décarboné et dénucléarisé, un vrai service public cogéré par les salarié. e.s et les usager. e.s.



Face à la loi des marchés, il faut mettre au centre de l'action publique une planification écosocialiste donc l'anticipation, la délibération démocratique sur les choix sociaux et politiques. Prendre les moyens de décider de ce qui doit être produit et comment, par la socialisation de l'économie sous le contrôle des salarié.e.s et des usager.e.s et par la planification de la gestion des ressources. D'ores et déjà, des mesures immédiates pourraient être mises en œuvre :

- -Abroger les dispositions sur la concurrence et la privatisation (loi PACTE, loi NOME ...), en finir avec la CRE et l'ARENH5, dispositif aberrant qui brade aux opérateurs privés le quart de la production électrique des centrales nucléaires à un tarif privilégié (42 €/MWh), inférieur au prix de revient (60 à 120 €/MWh).
- -Stopper le tout-auto et le tout-camion : développer le ferroviaire interurbain, la gratuité des transports publics urbains, les mobilités alternatives (vélo, deux-roues à motorisation légère, marche à pied, taxis publics ...).
- -Démanteler en totalité l'arsenal nucléaire militaire, déficitaire à 100% et mortifère à 200%
- -Arrêter sous 10 ans le nucléaire civil : le NPA a élaboré un scénario (prudent) de réduction de consommation électrique (économies : 141 TWh) et de développement des ENR (189 TWh) permettant de couvrir les besoins
- -Stopper la politique d'urbanisation et d'artificialisation des sols imposée par la spéculation immobilière et les groupes du BTP, développer les économies d'énergie (isolation, exposition ...) et les productions d'énergie décentralisée (logements à énergie positive), relocaliser les commerces et services publics...
- -Réorienter le modèle productiviste du capitalisme industriel et agro-alimentaire (fermes géantes, agriculture intensive) : prioriser les circuits courts en relocalisant les productions industrielles et agricoles, et limiter ainsi les transports (personnes et marchandises).

Au niveau européen, la concurrence doit céder la place à la coopération : un programme de recherche scientifique entre organismes publics devrait permettre de développer les énergies renouvelables.

Pour un monopole public de l'énergie, secteur « essentiel »

surconsommation électrique.

En conclusion, face au dérèglement climatique, une révolution énergétique est inéluctable : -L'énergie la moins dangereuse, la moins carbonée et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas : la sobriété énergétique est le principal gisement de ressources énergétiques, qui reste à exploiter : en finir avec le gaspillage en réduisant la

-L'énergie socialement nécessaire peut et doit être couverte en quasi-totalité par des énergies renouvelables, en veillant à préserver les ressources naturelles et la biodiversité : passer d'une énergie de stock (nucléaire, hydrocarbures) à une énergie de flux (renouvelables)

Cela implique une vraie rupture vers une société non productiviste.



Les mobilisations pour la justice climatique et l'accès aux droits élémentaires (alimentation, logement, santé, éducation, énergie ...) montrent aux gouvernements de la planète que l'on doit désormais compter avec la jeunesse et les peuples du monde entier.

-- v --

V Recherche en santé

[La pandémie actuelle de Covid-19 a révélé les conséquences importantes, sur la santé humaine, des liens de l'homme avec les animaux et l'environnement, à travers l'émergence de nouvelles maladies infectieuses. Dans le contexte du réchauffement climatique, ces liens vont apparaître avec une acuité renforcée. Les questions de santé publique au XXI^esiècle s'analysent donc de façon globale. Notre compréhension de ces phénomènes et nos moyens de lutte vont requérir des stratégies et des technologies nouvelles tout en continuant d'utiliser des méthodes traditionnelles incontournables.]

V-1 Expérimentation animale

[Comprendre une maladie humaine et surtout créer de nouveaux médicaments nécessite de reproduire dans un modèle animal, avec l'agent infectieux isolé, les signes cliniques observés chez l'homme.]

Que pensez-vous de l'expérimentation animale utilisée dans un but de développement de nouvelles thérapeutiques?

Concernant l'expérimentation, nous pensons que lorsque c'est possible, elle doit s'effectuer sur des personnes humaines consentantes. Et il faut aussi garantir l'indépendance, la compétence et la transparence des comités d'éthique en expérimentation animale.

V-2 Modification de génomes

[Il est désormais possible dans certains cas de réparer ou d'améliorer l'expression d'un gène chez l'homme ou dans le règne animal ou végétal comme il est possible d'introduire de nouveaux gènes d'intérêt agronomique, face à l'émergence de nouveaux pathogènes ou au réchauffement climatique.]

Que pensez-vous des recherches nécessitant de la transgénèse, animale ou végétale, dans ce contexte?

Dans un premier temps il faut interdire les cultures OGM et leur importation.

Toute démarche scientifique et/ou citoyenne sur les OGM doit d'abord préciser de quoi on parle, d'où on parle et formuler les questions qui soulèvent débat et doivent être tranchées par la société en toute transparence et démocratie.

De nombreuses alertes depuis plusieurs années ont mis en évidence les carences d'évaluation des différentes instances européennes ou françaises : conflits d'intérêts,



absence de transparence concernant l'évaluation des risques, faiblesse et confidentialité des dossiers, tests d'évaluation faits par les entreprises elles-mêmes, absence d'indépendance, etc.

Il faut réaliser des expériences dans le cadre de laboratoires indépendants des grandes compagnies OGM. Si les états ne sont pas capables d'ordonner ces expériences, c'est clairement qu'ils craignent les résultats et qu'ils sont liés de par quelque intérêt aux firmes OGM. L'évaluation des risques doit être transdisciplinaire et transversale dans la société.

V-3 Santé publique

[La pandémie de Covid-19 a révélé le caractère essentiel de la santé publique. Il est communément admis que cette discipline est moins forte en France que dans des pays voisins, notamment la Grande-Bretagne.]

Quelles mesures comptez-vous prendre pour développer la recherche et l'enseignement en santé publique ?

La recherche et l'enseignement en santé publique ont besoin de moyens et d'indépendance. Ils doivent être sous-tendus par des choix idéologiques en rupture avec les impératifs capitalistes du profit. Nous affirmons que vaccins, traitements, dispositifs médicaux... sont des biens communs de l'humanité. Il faut refuser les diktats de l'industrie pharmaceutique et lever les brevets, assurer la participation des associations de patientEs, des citoyenEs et des autorités de santé dans le choix des axes thérapeutiques pour les médicaments de demain. La transparence sur la fixation des prix des produits de santé et sur les essais cliniques est également indispensable.

Ce sont des conditions nécessaires à une politique de santé publique qui place les patient-e-s au centre de ses préoccupations et pour permettre le développement de la recherche et de l'enseignement dans ce domaine.